

»» thématiques d'aide, développés dans le cadre des politiques régionales permettrait, de mieux coordonner les outils et de valoriser conjointement le travail effectué. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques, absent dans cette première phase, est souhaité par les opérateurs et les porteurs de projets. Enfin, l'expérience des PER est également venue confirmer l'importance des individus et des structures dans le montage comme dans le portage et l'accompagnement des projets. Pour renforcer leurs rôles respectifs, les compétences en ingénierie territoriale, qui sont des ressources pour les territoires et permettent de garantir dans la durée

Les pôles ont confirmé l'importance des individus et des structures dans le montage, le portage et l'accompagnement des projets.

le pilotage des projets, doivent être soutenues suivant trois niveaux : politique (portage), technique (conception thématique) et administratif (mécanisme de programmation, connaissance de l'environnement administratif du dispositif et des politiques d'appui au développement en général). C'est une dimension probablement à intégrer parmi les objectifs de moyens que se donnera le prochain appel d'offres pour réussir l'ambition d'un développement équilibré des territoires ruraux. ■

Pour aller plus loin

- » Site internet de la Diact sur les PER : <http://poles-excellence-rurale.diact.gouv.fr>
- » *Les pôles d'excellence rurale : processus, gouvernance et plus-value dans les trajectoires de développement des territoires*, sous la direction de Laurence Barthe, Johan Milián et François Taulelle, rapport pour la Diact, université de Toulouse-Le Mirail, 2009.
- » *Les pôles d'excellence rurale : un accélérateur pour les projets des territoires*, rapport d'information de Remy Pointereau, fait au nom de la commission de l'économie du Sénat, 2009. www.senat.fr/commission/eco/GT_poles_excellence_rurale/index.html

Un apprentissage citoyen de la langue

Apprendre aux adultes à maîtriser le français sans faire le lien avec les compétences sociales qu'ils souhaitent développer (en tant que salariés, allocataires, citoyens, électeurs, etc.) revient à passer à côté de l'essentiel. C'est ce qu'un large groupe d'acteurs d'Île-de-France engagés dans ce type d'actions a souhaité dépasser, avec un outil : l'atelier de savoirs sociolinguistiques.

En 2003 et 2004, dans le cadre de l'application du nouveau code des marchés publics, le Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations [Fasild, qui a été remplacé, en 2006, par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé)

pour toutes les actions qui ne sont pas liées à des actions de participation à l'accueil des populations immigrées, NDLR] est passé à l'élaboration d'une commande publique et à l'achat de prestations de formations linguistiques auprès des organismes de formation. Parallèlement, la direction régionale Île-de-France a lancé une très large réflexion entre les acteurs de terrain, (structures associatives et centres sociaux) qui animaient depuis



■ **Annick Leboucher**, chargée de mission à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) Île-de-France et **Mariela de Ferrari**, ingénieure de projets.



parfois plusieurs dizaines d'années des actions locales dites d'« alphabétisation de quartier ». Un projet de formation-action présenté par le comité de liaison pour la promotion des migrants et des publics en difficulté d'insertion (CLP) s'est alors mis en place en 2004 : de nombreux groupes de travail interdépartementaux ou territoriaux ont accueilli,

jusqu'en 2009, plusieurs centaines de participants des huit départements franciliens, formateurs-animateurs, salariés ou bénévoles, coordonnateurs ou responsables d'associations ou de centres sociaux, ainsi que des agents de développement communaux ou intercommunaux.

C'est dans ce contexte d'analyse des pratiques et de changement que s'est élaborée la démarche des ateliers de savoirs sociolinguistiques (ASL).

Que sont les ASL ?

Au regard d'un certain nombre de constats, dont principalement celui d'une appropriation d'acquis linguistiques par un certain nombre de migrants, majoritairement des femmes, difficilement réinvestis dans des situations liées à l'exercice de responsabilités sociales, il a été observé que les raisons de ce constat étaient plurielles :

- peu de points de contact avec la société française, peu de pratique de la langue française ;
- peu d'opportunités proposant des apprentissages avec des mises en situation concrètes et interactives ;
- prégnance de logiques dites « d'alphabétisation » encore marquées par une recherche de « scolarisation » qui ne rencontre pas les besoins des adultes habitants - citoyens.

La démarche proposée par les ateliers sociolinguistiques intègre les besoins en autonomie sociale des participants, majoritairement des femmes, et organise le croisement entre acquisition de compétences sociales et communicatives nécessaires à l'exercice de leur statut adulte de sujet social, acteur dans la vie de la cité. Ainsi, participer à des réunions scolaires en tant que parent d'élève, utiliser les prestations de la Caisse d'allocations familiales (Caf) en tant qu'allocataire informé et actif dans la recherche de

l'information, participer aux activités sociales et culturelles des associations, du quartier, de la ville, deviennent les objectifs essentiels mis au travail dans ces ateliers.

Entre 2004 et 2009, une formation-action régionale a été conçue par le CLP et soutenue par l'Acsé Île-de-France. Les deux premières années ont été consacrées à la formalisation >>>



» d'une ingénierie permettant de mettre en place des ateliers dans une logique de projet personnel pour les participants, associatif pour la structure porteuse d'ASL, territorial pour les dynamiques partenariales indispensables à la réussite et à la visibilité des participants. Tous les acteurs du système ont été invités à interroger leurs pratiques et leurs manières de nommer actions et publics concernés. Ceux-ci sont accueillis comme des habitants des espaces territoriaux concernés, des parents d'élèves, des consommateurs, des citoyens – français ou étrangers. Un vrai changement de regard par rapport aux logiques habituées à catégoriser les personnes en fonction de leur absence ou non de scolarisation dans le pays d'origine.

Une démarche de projet et territoriale

Deux éléments caractérisent la démarche ASL.

1. L'objet des apprentissages devient la connaissance et l'appropriation des espaces sociaux, la langue se transforme en moyen facilitant les interactions, et l'apprenant est acteur - observateur de ses environnements. L'immersion devient source systématique d'apprentissage.
2. L'interculturalité s'inscrit dans une démarche systémique où « l'ici-et-maintenant », partagé par des populations plurielles, rassemble dans des dynamiques d'appartenance et de diversité projetées dans un avenir commun, créée par les principes de la République française.

La deuxième phase (2006-2007) a permis aux acteurs franciliens les plus investis de formaliser des partenariats et d'appliquer véritablement la nouvelle démarche. Là où les conseils d'administration ont soutenu des coordonnateurs-référents, les projets ont évolué et les équipes de formateurs-animateurs ont pu tenter des expériences créatives, innovantes, interactives. Les effets majeurs de ces changements impactaient les regards portés par les publics eux-mêmes qui

ne demandaient plus à « lire-écrire » pour « lire-écrire » mais pour un objet social précis dans le cadre de leur vie sociale. Ces évolutions progressives ont été consolidées par une certaine reconnaissance institutionnelle. La dernière étape de la réflexion régionale (2008-2009) est celle de la diffusion et de la communication à travers les acteurs associatifs devenus experts et diffuseurs à leur tour sur chaque territoire. L'ingénierie langagière a ainsi pu être identifiée, structurée et appliquée au sein des cadrages construits entre 2004 et 2007 : que veut dire « faire de l'oral » ou « faire de

Les publics ne demandaient plus à « lire-écrire » pour « lire-écrire », mais pour un objet social précis.

l'écrit » en ASL ? Ces questions ont vraiment pu être abordées parce que la méthodologie (de projet et territoriale) avait été intégrée par les équipes associatives investies.

La cohérence des interventions portées par les intervenants techniques du CLP et les référents institutionnels de l'Acsé Île-de-France (les premiers intervenant auprès des décideurs territoriaux : contrats urbains de cohésion sociale (Cucs), État, villes, communautés d'agglomération ou de communes) a largement facilité l'appropriation et la mise en pratique d'une démarche de mobilité facilitant le désenclavement des acteurs et des publics dont ils s'occupent, en particulier dans des territoires excentrés.

Freins... et perspectives de développement

L'ancrage territorial des ASL en Île-de-France est réel et participe au lien social d'un grand nombre de territoires, puisque 250 structures environ (équipements publics, centres sociaux, associations de proximité) ont été financées en 2008 pour animer des ateliers sur plus de 280 sites,

majoritairement dans des quartiers en Cucs.

Comment ces six dernières années d'accompagnement institutionnel, qui ont permis l'élaboration d'une ingénierie spécifique, en complémentarité avec d'autres actions également inscrites dans le champ de l'apprentissage du français, vont-elles se poursuivre ? Une expertise de conseillers et de formateurs-coordonnateurs existe, plus de quatre-vingt autres maintiennent leur participation à l'élaboration d'outils thématiques contextualisés, d'autres sont nouveaux et expriment de ce fait un certain type de besoins.

Fadela Amara confirme

Une rencontre régionale a eu lieu le 30 juin 2009, organisée par la direction régionale de l'Acsé et la Fédération des centres sociaux de Paris, intitulée « Pratiques d'éducation populaire dans les quartiers prioritaires de la ville : exemple des ASL en Île-de-France » [1] ; elle a rendu lisible la capitalisation et la mutualisation des savoirs et des pratiques. La question de la pérennité des ASL a également été posée, en termes de financements publics.

Le 5 mars 2009, une circulaire signée par la secrétaire d'État chargée de la politique de la Ville, Fadela Amara, recommandait aux préfets délégués de l'Acsé de continuer à financer les ateliers de socialisation par la langue – ou ateliers sociolinguistiques –, notamment pour un public de femmes immigrées résidant dans les quartiers de la politique de la Ville. Le 3 juin 2009, à l'occasion d'une question écrite à l'Assemblée nationale, Fadela Amara a confirmé les instructions de cette circulaire. Les perspectives territoriales et financières permettant de consolider et de diversifier les ateliers de proximité semblent donc encourageantes, vu l'intérêt des acteurs pour la question. ■

1 Pour les consulter, ainsi que les actes de la rencontre régionale, voir le site : www.aslweb.fr